



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 22 octobre 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 11 octobre 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 28 octobre 2004

Subvention Protocole d'Aide aux Sport Amateur de Niveau National

[Annexe]

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Mademoiselle Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nicole GRAVAT donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Valérie UZANU donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
M. Joël RENOUX donne pouvoir à Mme Françoise HALAT.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Claudie LAROCHE, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 octobre 2004

DELIBERATION D20040387

Vie de la Cité

Subvention Protocole d'Aide aux Sport Amateur de Niveau National

Madame Françoise BILLY, Première Adjointe, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

La Ville de Niort, soucieuse d'aider au développement du sport, et en particulier le sport de haut niveau, a élaboré, conjointement avec les instances sportives locales, un protocole d'aide aux associations évoluant en Division Nationale et participant par conséquent à des Championnats de France.

Les associations figurant dans le tableau ci-dessous remplissent les conditions fixées dans ce protocole :

N°	ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2003	SUBVENTIONS 2004	
			CM du 12 septembre 2004	CM du 22 octobre 2004
4099	Bicross Club Niortais	1 418,16 €		1 186,30 €
4095	Niort Volley Ball	1 500 € (prime)		5 553,80 €
5604	Club de Voile	0 €		144,80 €
6836	Stade Niortais Athlétisme	7 653,00 €		3 556,40 €
13995	Cercle des Nageurs de Niort	4 384 €		5 202 € (dont 2 192 € avaient été versés à titre d'acompte – CM du 19 /12/ 2003)
4082	Niort Hockey Club	15 810,50 €	18 665 €	1 080 €
1137	Club Hippique Niortais	5 928,20 €		2 415 €

Imputation budgétaire : 65.400.6574#01720

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- attribuer les subventions conformément au tableau ci-dessus
- autoriser le Maire ou l'adjointe déléguée à signer les protocoles ainsi que la convention concernant le Club Hippique Niortais, et à verser aux associations ci-dessus les subventions correspondantes.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 41
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 4

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
La Première Adjointe

Françoise BILLY